

1 IDENTIFIER LE DANGER



1 Je repère le degré de la toxicité pour la santé.

2 J'identifie les voies de contamination du produit.

Les phrases de risques donnent les indications sur les parties du corps à protéger, donc les équipements de protection à ne pas oublier pour limiter les risques de contamination par la peau, les yeux et les voies respiratoires.

3 CHOISIR SA PROTECTION EN FONCTION DU RISQUE



TYPES D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Appareil de protection respiratoire ISOLANT

Appareil de protection respiratoire FILTRANT

Ventilation libre

Ventilation assistée

Code couleur des filtres de protection respiratoire	
P	Particules solides & liquides
A	Produits phytosanitaires organiques. Dérivés du pétrole. Solvant - Alcool
AX	Bromure de méthyle
B	Chlore (Cl)
E	Dioxyde de soufre (SO ₂)
K	Ammoniac (NH ₃)

Lunettes- masque de protection étanches

Visière ou écran facial

Gants en nitrile ou néoprène

Vêtement de protection chimique

Catégorie III

Bottes en caoutchouc-nitrile Marquage S5

Jetables à manchettes

Réutilisables à manchettes

Jetable à usage unique

Réutilisable

type 3 : étanches aux liquides sous forme de jet continu.

type 4 : étanches aux brouillards (liquides pulvérisés).

type 5 : étanches aux particules solides.

type 6 : étanches aux projections accidentelles (éclaboussures, exposition limitée).

Combinaison lavable

Tablier (pour la phase de préparation de bouillie phytosanitaire) type PB [3]

EXEMPLES D'UTILISATION

Intervention en atmosphère contrôlée.
Intervention dans une cuve vinicole.
Intervention dans une préfosse à lisier.

Travaux de vinification en caves :
Cartouche B.
Travaux sur fumier dégageant de l'ammoniac (NH₃) : Cartouche K.
Utilisation de produit phytosanitaire : Cartouche A2P3.
Utilisation de formaldéhyde pour désinfection : Cartouche B.
Manipulation de semences traitées : Filtrés P3.

Désinfection de locaux.
Préparation de la bouillie.
Incorporation de la bouillie.
Nettoyage de matériel de pulvérisation

Débouchage de buses.
Manipulation de semences traitées.
Travaux sur végétaux traités.
Travaux de graissage mécanique.

Désinfection de bâtiment d'élevage : combinaison jetable type 3.
Nettoyage du pulvérisateur : combinaison réutilisable.
Préparation de la bouillie : tablier catégorie III.

Travaux de désherbage.
Nettoyage de matériel de pulvérisation.
Désinfection de sols.
Déplacement dans la culture.

CONSEILS PRATIQUES

Un masque non adapté ne sert à rien.

Prenez en compte :
- La présence d'une barbe
- La morphologie du visage
- Le port de lunettes de vue.

Choisissez des masques anti-buée.
Prenez en compte le port de lunettes de vue lors du choix.

Choisissez la bonne taille ! (de 7 à 12)

Réutiliser des gants jetables présente un risque pour votre santé.

Pour des travaux avec les mains en hauteur, mettez les manchettes **SUR** le vêtement.
Pour des travaux avec les mains en bas, mettez les manchettes **SOUS** la combinaison.

Choisissez un vêtement à votre taille.

Réutiliser des vêtements jetables présente un risque pour votre santé.

Pour les vêtements réutilisables, rincez-les après chaque utilisation et stockez-les à l'abri du soleil.

Portez des vêtements en coton sous votre combinaison et pensez à vous changer une fois le chantier terminé.

Le bas du pantalon se place **SUR** la botte.

Rincez vos bottes après chaque utilisation et stockez-les à l'abri du soleil.

2 EVALUER L'EXPOSITION

EXPOSITION - ÉLEVÉE

EN EXTÉRIEUR

AÉRATION EFFICACE

PRODUIT DILUÉ

PAS DE CONTACT

MATÉRIEL RINCÉ

TEMPÉRATURE AMBIANTE BASSE

LAVAGE DES MAINS APRÈS UTILISATION DU PRODUIT

PRODUIT NE DÉGAGEANT PAS DE POUSSIÈRE

EXPOSITION + ÉLEVÉE

EN INTÉRIEUR

ABSENCE D'AÉRATION

PRODUIT CONCENTRÉ

CONTACT DIRECT AVEC LE PRODUIT

MATÉRIEL NON RINCÉ LORS DE LA DERNIÈRE UTILISATION

TEMPÉRATURE AMBIANTE HAUTE

PAS DE LAVAGE DES MAINS APRÈS UTILISATION DU PRODUIT

PRODUIT DÉGAGEANT DE LA POUSSIÈRE LORS DE LA MANIPULATION

TOUS CONCERNÉS

Cette brochure concerne les utilisateurs de produits phytosanitaires et autres produits chimiques tels que les désinfectants, les produits vétérinaires, les carburants ou les engrais par exemple.

Toute situation de travail présentant un risque chimique est également concernée :
atmosphère modifiée, cave vinicole, fosse à lisier...

Les équipements de protection individuelle sont très nombreux et variés. Choisir ceux qui assureront une protection efficace pour ses propres conditions d'utilisation se réfléchit.

Ce document vous donne les grandes clés d'un choix adapté en 3 étapes.

- 1) identifier le danger
- 2) Evaluer l'exposition
- 3) Choisir ses EPI en fonction du risque



SE PROTÉGER, UNE OBLIGATION !

EMPLOYEURS

L'employeur définit et applique les mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire au minimum le risque d'exposition à des agents chimiques dangereux, et notamment en prévoyant un matériel adéquat ainsi que des procédures d'entretien régulières qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs

Code du travail - R4412-11

L'employeur assure l'entretien des équipements de protection individuelle

Code du travail - R4412-19

SALARIÉS

Salariés, vous devez prendre soin de votre santé et de celle des autres !

Code du travail - L. 4122-1

* vous guider

Gants, combinaison, masque, ... comment choisir ?

■ Produits chimiques, protégez-vous



Ref. 11099 / janvier 2011 / Direction de la Santé / CCMSA / Conception : Studio TH B SC / Crédits photos : B. Hevin, A. Caste, S.Cambon - Service Image(s) CCMSA



L'essentiel & plus encore

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore